

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie



UNIVERSITE DE DOUALA

THE UNIVERSITY OF DOUALA

BP 2701-Douala-Cameroun
Tel: (237) 243 40 71 28

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'AGRONOMIE,
D'HALIEUTIQUE ET DE MEDECINE VETERINAIRE

NATIONAL HIGHER SCHOOL OF AGRONOMY,
HALIEUTICS AND VETERINARY MEDICINE

PO Box 7236-Douala
Tel. (237) 691813905
E-mail: infos.ensahv@univ-douala.com
contact@ensahv.cm

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 05A /26/ENSAHV/DA/DAARC/SDC DU 15 AVR 2026

Madame le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie, d'Halieutique et de Médecine Vétérinaire (ENSAHV) informe le personnel de l'établissement dont elle a la charge que, suite à la série de séminaire-ateliers de renforcement de compétences des enseignants et du personnel administratif portant sur le montage des projets en réponse à un appel d'offre, la pédagogie universitaire numérique associé à la méthode d'enseignement suivant l'Approche Par Compétence, les méthodes d'archivage et l'assurance qualité dans l'Enseignement Supérieur se sont tenues du 07 au 10 février 2026 au campus de Yabassi, sous le haut patronage de Pr Magloire Ondo, Recteur de l'Université de Douala.

A l'issue des travaux, plusieurs suggestions ou recommandations ont été formulés.

Il s'agit de :

I. Montage des Projets en Réponse à un Appel d'Offre

1. Création d'une plateforme de travail destinée à la réflexion sur les appels d'offre disponible ;

2. Mettre à la disposition des participants, les supports pédagogiques ;

II. Pédagogie Universitaire Numérique et la Méthode d'Enseignement suivant l'Approche Par Compétence

1. Initier des missions vers les professionnels des secteurs de la Médecine Vétérinaire, des industries agroalimentaires et de transformation des produits agricoles et du bois pour recueillir les informations en rapport avec le référentiel des métiers et des compétences ;

2. Organiser un atelier de travail avec les professionnels des secteurs précédemment mentionnés pour définir les référentiels des métiers et des compétences en adéquation avec les programmes d'enseignements en cours.

III. Méthodes d'archivage

1. adopter la technologie dite de Gestion électronique des documents (GED) comme méthode d'archivage numériques pour la sécurisation des documents financiers et administratifs de l'ENSAHV ;
2. organiser un atelier pratique au bureau de liaison à Douala

IV. Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur

Domaine 1 : La politique de formation ;

1. Le Chef de Division des Affaires Académiques, de la Recherche et de la Coopération (DAARC) et le Directeur Adjoint (DA) devrait s'assurer que le livret/guide actualisé par l'établissement soit disponible pour chaque rentrée académique ;
2. Le DAARC et le DA en collaboration avec le Chef de Service de la formation à Distance, devraient s'assurer que le livret/guide actualisé par l'établissement est disponible et accessible sur le site web de l'établissement ;
3. La Division de la Scolarité et du Suivi des Etudiants (DSSE) et le DA doivent proposer au Directeur de l'ENSAHV, une note désignant un responsable de l'Accueil et de l'Orientation des étudiants au sein de l'établissement ;
4. Le DAARC et le DA à travers le Service des Enseignements et de l'Evaluation doivent s'assurer que les emplois de temps par enseignant et par niveau soient disponibles à chaque rentrée académique en version papier ou sur le web ;
5. Le Chef de la Cellule Informatique et le Chef de Service de la Formation à Distance doivent rendre accessible sur le web, la liste même provisoire des étudiants par UE au début de chaque semestre ;
6. Le DAARC et le DA, lors de l'élaboration du calendrier académique doivent mentionner la date du début des TD et TP du niveau 1 ;

Domaine 2 : La vie à l'ENSAHV

1. La DSSE doit proposer à la Direction de l'établissement une note fixant les conditions de délivrance de la carte d'étudiant ainsi qu'un mécanisme de production de la dite carte ;

2. La Division des Affaires Administratives et Financières (DAAF) doit avec le concours de la Direction de l'ENSAHV initier un contrat de fourniture d'internet sans fil aux étudiants avec l'un des opérateurs de téléphonie ;
3. La DAAF doit initier une note de service à l'attention de la Direction de l'ENSAHV pour définir un cadre d'accueil fonctionnel des étudiants en situation de détresse, de contentieux ou de traitement de requêtes ;
4. La DAAF doit initier une note de service à l'attention de la Direction de l'ENSAHV pour faciliter la socialisation et l'intégration des étudiants vivants en situation de handicap ;
5. La Direction de l'ENSAHV doit réhabiliter les toilettes du niveau du gymnase ou aménager d'autres toilettes selon la disponibilité de l'espace ;

Domaine 3 : La politique de recherche;

1. La DAAF doit proposer à la Direction de l'établissement une note prévoyant les moyens de facilitation de l'intégration des étudiants en situation de vulnérabilité (orphelin, migrants, réfugiés...);
2. Le DAARC, la DSSE et le DA doivent proposer à la Direction de l'ENSAHV, une décision portant création d'un comité éthique de lutte contre le plagiat dans les projets de recherche (mémoires et thèses) ;
3. Le DAARC et le DA doivent coordonner les travaux pour la mise sur pieds d'un prospectus présentant le lien entre les activités de l'ENSAHV et le développement durable

Domaine 4 : La vision, le management

1. La Cellule Assurance Qualité de l'ENSAHV doit proposer à la Direction une note de service pour faciliter son action auprès de tous les services de l'établissement ;
2. La Cellule Assurance Qualité de l'ENSAHV doit proposer à la Direction une note de service portant redynamisation de l'équipe assurance qualité de l'ENSAHV

La mise en œuvre des résolutions du présent communiqué fera l'objet d'un suivi permanent lors des réunions de coordination de l'ENSAHV.



Pr Tomedi Eyango Minette Epse Tabi